
Lettre de Saint-Just et Lebas, représentants près l'armée du Rhin, informant le comité de salut public de leurs mesures, en annexe de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793)

Louis Antoine Léon de Saint-Just, Le Bas

Citer ce document / Cite this document :

Saint-Just Louis Antoine Léon de, Le Bas. Lettre de Saint-Just et Lebas, représentants près l'armée du Rhin, informant le comité de salut public de leurs mesures, en annexe de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 668-669;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41941_t1_0668_0000_4;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

nous sommes empressés de rendre de notre mission à nos collègues, nous vous avons dépêché deux courriers porteurs de lettres contenant les détails succincts et fidèles de tout ce qui s'est passé à l'armée du Rhin, de l'abandonnement des lignes de Wissembourg, de la prise de cette ville et de celle de Lauterbourg, de la marche rapide de l'ennemi, de la position actuelle de notre armée.

« Aucun de ces courriers ne nous est encore revenu, et nous attendons, citoyens collègues, avec impatience, la réponse à nos dépêches.

« Dans cet intervalle, nous allons vous faire un tableau exact de ce qui existe présentement.

« La position de notre armée du Bas-Rhin est toujours la même que celle mentionnée dans notre dernière. L'ennemi n'a fait aucun pas de plus; hier matin, quelques coups de fusil de part et d'autre, dans les avant-postes, ont été tirés, et quoiqu'on s'attendait à une action très vive, l'ennemi s'est tenu dans l'inaction.

« Nous avons profité de cette suspension pour voir tous nos frères d'armes, leur inspirer de la confiance, relever leur courage, et l'augmenter de toutes les manières.

« Les bataillons ont vu avec plaisir les représentants du peuple venir les consoler du revers qu'ils ont éprouvé et surtout de ce que, sans coup férir, les lignes avaient été abandonnées, de ce que la retraite s'était prolongée pour ainsi dire dans les glacis de Strasbourg.

« Le soldat est vivement affecté de cette retraite, il brûle du désir de reprendre son poste sur les lignes, il n'est pas douteux que si l'armée avait quelque renfort, on y parviendrait.

« Nous avons pris divers arrêtés pour lui procurer sans délai ce qui lui est si nécessaire dans la saison actuelle, couvertures, bois; il faut se l'attacher par la reconnaissance que lui inspirera naturellement une attention particulière de ne le laisser manquer de rien. Strasbourg, qui peut d'un moment à l'autre être assiégée, mérite beaucoup de soins.

« Il faut, dans cette place, employer une fermeté républicaine, une énergie révolutionnaire et s'entourer de patriotes prononcés.

« Il s'y trouve beaucoup d'égoïstes, d'insoucians, qui, pour une tranquillité honteuse et servile, sacrifieraient toutes leurs facultés intellectuelles.

« Nous sommes allés à la Société populaire, et là par des discours les plus révolutionnaires, nous avons essayé d'élever l'âme des citoyens, du peuple, à la hauteur des circonstances. Nous nous proposons d'y aller à chaque séance; il nous a paru que l'on pourrait réussir à monter ici l'esprit du public. Il en est bien temps.

« On nous a assuré que les ennemis avaient pris possession, au nom de l'empereur, des villes de Lauterbourg et de Wissembourg, qu'ils avaient fait marcher avec eux contre nous tous les jeunes gens de la première réquisition qui se trouvaient encore dans ces deux endroits, qu'ils ont laissé le cours des assignats en les frappant d'un aigle impérial.

« La multiplicité de nos opérations a exigé une distribution particulière de travail, et que chacun de nous puisse plus particulièrement servir la chose publique et remplir sa mission. C'est dans ces vues que nous avons pris l'arrêté

ci-joint (1). Nous espérons que vous le trouverez convenable.

« Salut et fraternité.

J.-B. LACOSTE; MALLARMÉ. »

G.

Les représentants à l'armée du Rhin au comité de Salut public (2) :

« Saverne, 2^e jour du 2^e mois de l'an II.

« Saint-Just et Lebas font connaître la position de nos troupes et celle de l'armée ennemie, qui est maîtresse de Haguenau, Wissembourg et Lauterbourg. Ils demandent un chef hardi pour enflammer les troupes, et que, pour leur fournir des armes, on n'en laisse aucune dans les villes dangereuses. Ils joignent un arrêté portant établissement d'une Commission révolutionnaire (3) pour juger les coupables et un ordre (4) à tous les officiers de l'armée de satisfaire aux plaintes du soldat. »

H.

Les représentants de l'armée du Rhin au comité de Salut public (5).

« Strasbourg, 3^e jour du 2^e mois de l'an II.

« Citoyens collègues,

« Nous sommes arrivés hier ici. Nous y avons trouvé nos collègues Ruamps, Milhaud, Lacoste, Mallarmé et Borie. Quelle que soit la cause du mécontentement qui a lieu contre la plupart

(1) Cette pièce n'était pas jointe.

(2) *Archives nationales*, carton AFII, n° 247 (Analyse).

(3) Cette Commission révolutionnaire, composée de 5 membres, devait opérer dans le district de Haguenau, tant que l'ennemi n'aurait pas été chassé de l'Alsace, et faire fusiller tous ceux qui seraient convaincus d'être agents ou partisans de l'ennemi. (Note de M. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 7, p. 595).

(4) Cet « ordre » est une proclamation à l'armée ainsi conçue :

« Nous arrivons et nous jurons au nom de l'armée que l'ennemi sera vaincu. S'il est dans son sein des traîtres et des indifférents même à la cause du peuple, nous apportons le glaive qui doit les frapper. Soldats, nous venons vous venger et vous donner des chefs qui vous mènent à la victoire. Nous avons résolu de chercher, de récompenser, d'avancer le mérite et de poursuivre tous les crimes, quels que soient ceux qui les aient commis. Courage, brave armée du Rhin : tu seras désormais heureuse et triomphante avec la liberté. Il est ordonné à tous les chefs et agents quelconques du gouvernement de satisfaire dans trois jours aux justes plaintes des soldats. Après ce délai, nous entendrons nous-mêmes ces plaintes et nous donnerons des exemples de justice et de sévérité que l'armée n'a point encore vus. »

« SAINT-JUST; LE BAS. »

(Note de M. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 7, p. 595.)

(5) *Ministère de la guerre ; Armées du Rhin et de la Moselle*. Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 7, p. 615.

d'entre eux, le bien leur est devenu presque impossible à faire et ils le sentent. Peut-être faudrait-il les employer ailleurs, et au bout d'un certain temps leur donner une retraite honorable en les rappelant au sein de la Convention. Deux représentants actifs suffisent pour cette armée.

« D'après la nature de notre mission, nous avons cru devoir agir isolément. Ce matin, nous avons été au quartier général; il résulte de la conférence que nous avons eue avec le général Carlenq que Péechee de Wissembourg tient au défaut d'ordre et de discipline, qui a permis à l'ennemi de surprendre notre armée. L'indiscipline tient à la mauvaise conduite des chefs : nous avons pris à cet égard diverses mesures que les pièces jointes à cette lettre vous feront connaître (1).

« Il manque surtout à cette armée un chef vraiment républicain et qui croie à la victoire. Nous espérons trouver Pichegru, il est à Hunningue; nous lui avons dépêché un courrier : nous l'attendons.

« Nous ne cessons d'agir pour approvisionner Strasbourg; nous espérons qu'il ne tardera pas à l'être; mais les diverses administrations de l'armée offrent mille abus déplorables : nous allons pour les réprimer établir une Commission semblable à celle établie à l'armée du Nord.

« Nous sommes convaincus que les jeunes gens de la première réquisition ne peuvent être employés utilement qu'au moyen de l'incorporation dans les corps actuels, fallût-il porter ces corps à un nombre d'hommes plus considérable. Il faut aussi dépayser les jeunes gens de la première réquisition et surtout ceux des départements du Haut et du Bas-Rhin. Le ministre de la guerre ne saurait trop hâter ce travail.

« Nous avons autorisé le général en chef de l'armée du Rhin à compléter de cette manière les corps sous son commandement dans le département des Vosges.

« Il est indispensable de renforcer cette armée : faites partir en poste des sabres, des pistolets, des carabines pour les dépôts de cavalerie, et que dans douze jours 2,000 hommes de cavalerie soient rendus à Strasbourg.

« L'opération la plus difficile qui nous reste pour terminer la campagne glorieusement est de reprendre le terrain jusqu'à Landau : ne ménagez aucun moyen de faire passer du renfort à Saarbruck et à Saverne.

« L'intention de l'ennemi est de se fortifier dans les gorges, d'où il dominerait la Lorraine et l'Alsace; il faut que les mouvements de la Moselle et du Rhin l'en chassent dans peu. Ne négligez donc point les demandes que nous vous faisons.

« Il faut 12 bataillons de plus à Saverne.

« Il faut que 2,000 hommes de cavalerie soient promptement rendus à Strasbourg.

« Déployez dans ce moment-ci toute l'énergie dont vous êtes capables; il n'y aura point de seconde campagne, si l'Alsace est sauvée.

« SAINT-JUST, LE BAS.

« P.-S. La mission extraordinaire que vous nous avez donnée rend notre présence partout nécessaire, ce qui exige qu'en rappelant nos collègues, vous envoyiez incessamment 2 représentants qui se tiendraient à Strasbourg.

« SAINT-JUST. »

I.

« Lunéville, le 9^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de la 2^e année de la République française (1).

« Citoyens collègues et amis.

« Je vous ai déjà écrit jusque deux fois pour vous rendre compte de la situation pénible où nous nous trouvons, du besoin éminent d'obtenir du renfort dans le plus bref délai si l'on ne veut pas perdre l'Alsace, se réduire à la place de Strasbourg qui ne contient pas beaucoup de républicains. Il est de toute impossibilité que nous conservions notre position actuelle en avant de Strasbourg, qui est trop étendue, si nous n'avons pas de nouvelles forces. Les choses l'exigent impérieusement, je vous l'assure, et c'est le cri du soldat qui ne se battra pas avec confiance, s'il ne se croit pas protégé, aidé par une nouvelle force.

« Voilà 3 courriers que nous envoyons au comité de Salut public; aucune réponse, un dernier courrier est parti avant-hier, serons-nous plus heureux? Je vous prie, chers collègues, afin de secourir nos demandes.

« Nous vous faisons part que si nous n'avions pas détaché les 6 meilleurs bataillons de l'armée de la Moselle, appelé le plus de cavalerie et de troupes légères que nous avons pu réunir des différents dépôts de l'intérieur, pour soutenir la position et les gorges de Saverne, déjà l'ennemi serait maître de ce poste et couperait la communication de Strasbourg. Il serait aux portes de Phalsbourg qui ne peut tenir longtemps comme vous savez.

« Comment donc peut-il se faire que le comité de Salut public se restreigne à envoyer uniquement deux nouveaux députés, *Saint-Just* et *Le Bas* qui se bornent à des proclamations, à des destitutions?

« On vient, mes chers collègues, d'en opérer une d'un genre singulier, et d'une manière assez extraordinaire.

« Carcin, que Colombel doit connaître, fut élevé par mes collègues d'après les témoignages de civisme et de ses talents militaires, au grade de général de brigade. La destitution de Landremont intervint, son arrestation aussi par l'ordre du conseil exécutif. L'embarras était grand, l'armée était sans général en chef, la loi déférait le commandement au plus ancien général de division (Meunier) homme suspect, et si suspect que son procès lui est fait par le tribunal militaire, et qu'il doit subir, selon toute apparence, une peine capitale, *si jà n'est fait*. Mes collègues *Ntou*, *Borte*, *Ruamps* (j'étais alors à Paris) très satisfaits des raisonnements

(1) Ces pièces manquent.

(1) Archives du ministère de la guerre; Armées du Rhin et de la Moselle, carton 2/23.